

Titre courant : FEMINISATION DU LANGAGE

Féminisation et lourdeur de texte

Pascal Gygax

Université de Fribourg, Suisse

Noelia Gesto

Université de Fribourg, Suisse

PREPRINT

Adresse :

Pascal Gygax

Département de Psychologie

Université de Fribourg

Rue Faucigny 2

1700 Fribourg, Suisse

Tél : +41 (0) 26 300 76 40

Fax : +41 (0) 26 300 97 12

Pascal.Gygax@unifr.ch

Résumé

Dans notre étude, nous avons testé l'idée, avancée par l'Académie française (2002), que la féminisation du langage alourdisait le texte. Pour cela, nous avons fait lire à 40 étudiantes et étudiants cinq descriptions de différentes professions. Pour chacune de ces professions, quatre descriptions différentes ont été rédigées: une version avec la profession au masculin, une avec la profession au féminin et deux versions avec la profession sous formes épiciènes. La vitesse de lecture des descriptions de professions sous une forme épiciène ou féminine, même si celle-ci était plus lente à la première occurrence du nom de métier, retrouvait son rythme normal, ceci dès la deuxième occurrence, indiquant un effet d'habituation. Les résultats indiquent par ailleurs que la féminisation des noms de métiers ne joue pas de rôle quant à la valorisation ou la dévalorisation de ces métiers.

Féminisation of language and hindering reading

Abstract

In this paper, we tested the idea, raised by the Académie française (2002), that writing role names in both masculine and feminine forms would hinder reading. We presented 40 participants with different texts focused on several professions. The role names were written in one of four grammatical forms : masculine, feminine, or one of two *epicène* forms (i.e., *mécanicien-ne-s* or *mécaniciens et mécaniciennes*). Our study shows that although reading speed was slower on the first encounter of the role names when written in the *epicène* and *feminine* form, on the second and third encounter, the speed reached a normal reading speed, suggesting a rapid habituation effect. We also did not find any hint of devaluation of the role names due to the grammatical form of the role names.

Féminisation et lourdeur de texte

Plusieurs chercheuses et chercheurs en linguistique, sociolinguistique et psycholinguistique, se sont intéressés à la féminisation du langage, et plus précisément à la féminisation des noms de professions (ex : mathématicien -mathématicienne, assistant social - assistante sociale, infirmier – infirmière, etc.). Le débat – ou, devrait-on dire, les débats - autour de la féminisation est complexe, car il se situe à la croisée de plusieurs domaines, tels que la linguistique, la psychologie, les sciences sociales et politiques (Baudino, 2001). Bien que notre étude ait pour objet l'évaluation d'une éventuelle entrave à la lecture induite par la féminisation du langage, nous présentons tout d'abord un aperçu des recherches visant à évaluer l'effet de la féminisation – ou, plus spécifiquement, l'utilisation exclusive du masculin – sur la représentation du genre.

Dans une perspective sociolinguistique, Stericker (1981) s'est intéressée à l'utilisation des pronoms anglais « he », « she » et « they », et à leur sens possible dit *générique*. Par générique, nous entendons exempt de référence de genre et qui a la capacité de désigner des référents appartenant aux deux sexes. L'auteure a posé l'hypothèse que l'utilisation du pronom masculin dans un texte restreignait la perception de la lectrice ou du lecteur en l'induisant à interpréter le pronom « he » comme référent de l'homme uniquement, et non comme générique. Elle a avancé que le langage impliquait une perception individuelle du monde. Pour tester cette hypothèse, Stericker (1981) a examiné l'effet engendré par l'utilisation du pronom « he » et des deux pronoms « he or she » dans des descriptions de professions. Pour ce faire, elle a demandé à des participantes et participants de détailler leur propre intérêt pour chaque métier décrit et d'évaluer sa difficulté pour des personnes de cultures, d'âges et de situations différentes, ainsi que pour des hommes et des femmes. Stericker (1981) n'a pas obtenu de différences de représentations selon que la description du métier est au masculin (« he ») ou au masculin et au féminin (« he or she »). Ces résultats

l'ont amené à conclure que l'utilisation des différents pronoms n'influencait pas les représentations des lectrices et des lecteurs, car celles-ci et ceux-ci percevaient le pronom masculin comme générique et donc comme recouvrant des référents appartenant aux deux sexes.

Lorenzi-Cioldi (1997) s'est penché également sur la question des professions et de leur genre grammatical. Selon lui, le genre grammatical d'une profession contribue indirectement à entretenir l'asymétrie qui régit les rapports entre les hommes et les femmes dans la société. Le genre grammatical de la profession influencerait ainsi sa représentation, et dans le cas de la féminisation de la profession, atténuerait la stéréotypie sexuelle que véhiculent les représentations du monde professionnel. Une profession typiquement féminine rédigée au masculin pourrait ainsi être considérée comme masculine. Dans cette étude, les participantes et participants devaient, entre autres, estimer la proportion d'hommes et de femmes exerçant les différents métiers mentionnés, le salaire mensuel de chaque profession, ainsi que leur prestige. Les noms de professions étaient sous différentes formes : soit au masculin (ex : instituteur), soit au féminin (ex : institutrice), soit sous forme épïcène (1) (ex : instituteur/trice). Les résultats de cette étude n'ont pas mis en évidence des différences marquées de représentations en tant que telles. Le *statut économique* et le *statut dans la profession* (« classement statutaire et sexuel des professions ») formaient les critères principaux sur lesquels se basaient les individus pour se représenter un ensemble de professions.

Contrairement à Lorenzi-Cioldi (1997), Gabriel, Gygax, Sarrasin, Garnham et Oakhill (2006) et Gygax, Gabriel, Sarrasin, Oakhill et Garnham (2006) ont montré que la forme grammaticale d'un nom de métier influençait la représentation de ce métier. Dans leur étude, dont la méthodologie se rapproche de celle de Lorenzi-Cioldi (1997), Gabriel et al. (2006) ont

¹ Notons que le terme « épïcène » est utilisé dans notre travail comme désignant une forme linguistique faisant *explicitement* référence tant aux hommes qu'aux femmes.

montré que l'ajout de la forme féminine dans un questionnaire demandant aux participantes et aux participants d'évaluer les pourcentages d'hommes et de femmes occupant certains métiers influençait le pourcentage de femmes perçu occupant ces métiers. L'étude de Gabriel et al. (2006) avait pour but, initialement, d'établir des normes de stéréotypicité de différents noms de rôles. Par *noms de rôle*, Gabriel et al. (2006) entendaient non seulement les noms de métiers, mais également d'autres noms décrivant des personnes ou un groupe de personnes (ex., les visiteurs et les visiteuses). Pour évaluer ces normes de stéréotypicité, Gabriel et al. (2006) ont utilisé deux formes de questionnaires : une première forme où les noms de rôles étaient présentés uniquement au masculin pluriel, et une forme où les noms de rôles étaient présentés au masculin et au féminin. Leur analyse a montré que lorsque les noms de rôles étaient déclinés au masculin et au féminin, les participantes et les participants y associaient d'avantages de femmes. Il s'avère donc que le masculin n'est pas perçu comme générique.

Gygax et al. (2006) se sont penchés sur cette perception non générique du masculin, soit sur le biais *automatique* que son usage implique. Dans leur expérience, effectuée en français, en allemand et en anglais, Gygax et al. (2006) ont présenté à leurs participantes et participants des paires de phrases : la première introduisait un nom de rôle, stéréotypé *masculin, féminin* ou *neutre* (selon Gabriel et al., 2006), au masculin pluriel (ex., *Les infirmiers marchaient dans la gare*) et la seconde explicitait le genre de certaines personnes appartenant au groupe (ex., *Du beau temps étant prévu plusieurs femmes / hommes n'avaient pas de veste*). Les participantes et participants devaient simplement, le plus rapidement possible, indiquer si elles ou ils pensaient que la seconde phrase était une continuation appropriée de la première. En français et en allemand, la proportion de réponses négatives s'est avérée plus importante lorsque la seconde phrase présentait *des femmes*, et ceci quelque soit le stéréotype du nom de rôle présenté dans la première phrase. En anglais, la marque grammaticale n'existant pas, les réponses étaient uniquement dépendantes du stéréotype,

c'est-à-dire qu'au nom de rôle *esthéticiens (beauticians)*, par exemple, les participantes et participants anglais associaient difficilement des hommes (plus de réponses négatives).

L'impact du stéréotype sur la représentation mentale du genre en anglais avait déjà été montré par Garnham, Oakhill et Reynolds (2002).

De manière générale, comme le montrent plusieurs études, dans différentes langues (ex., Colé & Segui (1994) en français; Bates, Devescovi, Hernandez & Pizzamiglio (1996) en italien; Flaherty (2001) en espagnol et Gabriel & Mellenberger (2004) en allemand), l'utilisation du *masculin* biaise la représentation du genre en défaveur des femmes, et ceci de manière automatique (Gygax et al., 2006). Pourtant, selon la règle grammaticale et comme l'ont souligné Chatard et al. (2005), le genre grammatical devrait être considéré comme une « catégorisation arbitraire ». Dans leur étude, Chatard et al. (2005) ont étudié l'impact de la féminisation des professions sur la motivation, la confiance et la perception d'auto-efficacité que manifestaient des élèves à entreprendre les études leur permettant d'y accéder. Dans un premier temps, les résultats obtenus ont indiqué que les élèves avaient d'avantage confiance en eux/elles lorsqu'il s'agissait de professions perçues comme typiques de leur sexe. Par ailleurs, les garçons et filles avaient des sentiments d'auto-efficacité plus importants lorsque les professions étaient présentées au masculin et féminin, ou avec la marque grammaticale épïcène (ex., mécanicien(ne)s). Suite à ces résultats, les auteurs et l'auteure se sont demandé toutefois si la féminisation ne pose pas certains inconvénients. Ils et elles avancent l'hypothèse que la féminisation des professions peut dévaloriser ces dernières, tout en y opposant immédiatement deux critiques : premièrement, il semble difficile de déprécier certaines professions considérées comme « de haut statut » qui, par définition, sont socialement fortement valorisées. Deuxièmement, il paraît peu réaliste de considérer que la féminisation systématique de toutes les professions puisse engendrer une dévalorisation

systematique de celles-ci. Malgré ces critiques que nous partageons, dans la présente étude, nous testons cette hypothèse afin de questionner les causes et les effets de cette dévalorisation.

La féminisation du langage semble ainsi influencer, partiellement en tout cas, la représentation que les lectrices et les lecteurs se font des protagonistes. Pourtant, si son impact est réel, elle se heurte à une critique récurrente, celle de l'alourdissement du texte. Bien qu'en 1984, une commission française de terminologie se crée pour étudier la féminisation des titres et des fonctions, ceci dans le but de « combler certaines lacunes de l'usage de la langue française dans ce domaine et d'apporter une légitimisation des fonctions sociales et des professions exercées par la femme », l'Académie française rétorque, en 2002, que les « surcharges » nécessaires à la féminisation du langage « n'apportent aucune information supplémentaire et gênent considérablement la lecture ». Nous pensons que les études discutées précédemment infirment la première assertion de l'Académie française, et la présente étude questionne le bien-fondé de la deuxième assertion stipulant que la féminisation du langage pourrait considérablement gêner la lecture, soit rendre le texte *lourd*.

Notre hypothèse est que, même si la première rencontre d'un nom de métier sous une forme épïcène (ex., *mécanicien-e-s* ou *mécaniciens et mécaniciennes*) ou féminine (ex., *mécaniciennes*) influence effectivement la vitesse de lecture, les rencontres suivantes du nom de métier sous forme épïcène ou féminine n'ont plus d'effet sur la vitesse de lecture ; elle reprend un rythme normal, ceci grâce à un effet d'habituation relativement rapide. Cette hypothèse se base sur deux explications possibles: une première relativement intuitive et une seconde cognitive. La première explication est que les lectrices et les lecteurs, par manque d'habituation, sont surpris de rencontrer les noms de métiers sous forme épïcène ou féminine, mais que cet effet de surprise disparaît rapidement, ramenant la lecture à une vitesse normale. La seconde explication est inspirée des modèles connexionnistes : l'utilisation du masculin seul, utilisation fréquente, est fortement (et automatiquement) associée à une représentation

masculine (comme discuté plus haut). Par contre, l'utilisation d'une forme épïcène ou féminine nécessite l'activation consciente d'une représentation mixte, due à l'utilisation peu fréquente de cette forme grammaticale. Une fois la représentation mixte activée, celle-ci le demeure, durant le reste de la lecture, facilitant ainsi la lecture du texte. Ces deux explications sont bien sûr à vérifier.

A cette première hypothèse de *ralentissement suivi d'un effet d'habitation*, nous pouvons ajouter l'hypothèse que la forme épïcène caractérisée par l'utilisation de traits d'union (ex., *mécanicien-ne-s*) et que la forme *féminine* (ex., *mécanicienne*) impliquent un ralentissement plus important que l'usage du masculin *et* du féminin (ex., *mécaniciens* et *mécaniciennes*). L'usage de trait d'unions, ainsi que l'usage exclusif de la forme *féminine*, n'étant pas fréquent pour des descriptions générales de professions, nous pouvons supposer que ces formes peuvent surprendre dans un premier temps.

Enfin, il est à noter que nous basons également notre étude sur le principe, relativement intuitif, que si un aspect du texte *alourdit* ou *gêne* la lecture, il réduit la vitesse de lecture (2) des lectrices ou des lecteurs. Pour vérifier nos hypothèses, nous avons utilisé cinq textes, mettant en scène cinq métiers différents (maçon-ne-s, avocat-e-s, pharmacien-ne-s, infirmier-ère-s et esthéticien-ne-s). Ces métiers ont été écrits soit sous la forme féminine, soit masculine, soit sous forme épïcène (traits d'union *et* masculin et féminin). Nous avons ensuite testé deux variables : tout d'abord la lourdeur du texte, évaluée par le biais de la vitesse de lecture ; ensuite, la valeur accordée à chaque métier, ceci en demandant aux participantes et participants d'estimer le montant des salaires, les années de formation nécessaires et les difficultés mentales et physiques propres à chaque métier, ceci afin d'évaluer un effet possible de valorisation ou de dévalorisation dû à la féminisation du texte.

² Nous parlons bien ici de vitesse de lecture, et pas seulement de temps de lecture. Cette distinction sera clarifiée dans la partie méthodologie.

Méthode

Participants et participantes

La population participant à notre expérience se compose de 20 étudiantes et 20 étudiants issus de différentes facultés de l'Université de Fribourg (Suisse). La moyenne d'âge est de 24,1 ans (SD= 1.75). Les données d'une participante n'ont pas pu être utilisées, suite à une erreur informatique lors de la passation. L'échantillon final est donc composé de 20 participants et 19 participantes.

Matériel

Nous avons rédigé cinq textes courts décrivant certaines particularités de cinq professions différentes (voir Annexe 1). Ces particularités ont été trouvées sur différents sites Internet. Les professions retenues sont issues de l'étude de Gabriel et al. (2006). Ces professions ont été choisies selon leur degré de stéréotypicité : deux étant considérées comme plus exercées par des femmes : esthéticien/esthéticienne (82% de femmes) et infirmier/infirmière (70% de femmes) ; deux autres étant considérées comme plus exercées par des hommes : maçon/maçonne (89% d'hommes) et avocat/avocat (68% d'hommes); et une cinquième considérée comme neutre : pharmacien/pharmacienne (49 % de femmes). Le choix de ces professions perçues comme différemment investies par les femmes et les hommes avait pour but de contrebalancer des effets possibles de stéréotypes. Pour chaque profession, nous avons composé quatre versions : une version utilisant le genre masculin, une version le genre féminin et deux versions les formes épiciènes (épiciène I : *maçon-ne-s* ; épiciène II : *les maçons ou les maçonnes*). Ces textes étaient composés d'une dizaine de lignes et étaient présentés sous forme informatique : sept parties apparaissaient à l'écran, et chaque partie était composée de une à deux phrases (les parties composées de noms de professions se limitaient toujours à une seule phrase). Les noms de professions apparaissaient trois fois dans chaque texte, au début, au milieu et à la fin, toujours séparés par approximativement 42 mots

(moyenne). Après la lecture de chaque texte, les participantes et participants devaient répondre à huit questions s’y rapportant. Quatre questions portaient sur la représentation de la profession présentée dans le texte et les quatre autres questions portaient sur la compréhension du texte (deux questions de compréhension demandaient une réponse négative et deux une réponse positive). Ces questions de compréhension visaient principalement à assurer un niveau de concentration optimale chez les participantes et participants. Elles variaient en fonction de la profession présentée. Les questions se rapportant à la représentation des professions étaient pareilles pour toutes les professions. Celles-ci avaient pour but d’évaluer la dévalorisation potentielle des métiers en fonction de la forme grammaticale utilisée, étaient :

(1) *A votre avis, combien gagnent les [noms de métier] ?*, (2) *A votre avis, combien d’années de formation faut-il pour devenir [noms de métier] ?*, (3) *A combien estimez-vous la difficulté physique de [nom de métier] ?* et (4) *A combien estimez-vous la difficulté mentale de [nom de métier] ?* Enfin, à la fin de l’expérience, les participantes et participants devaient répondre à un dernier petit questionnaire composé de quatre questions et portant sur la lourdeur, le caractère ennuyeux, l’agréabilité et la cohérence des textes.

Procédure

Avant de débiter l’expérience, nous avons indiqué aux participants et participantes qu’il s’agissait d’une étude sur la lecture. Chaque participante et participant devait lire les cinq textes soit dans leur version au masculin, soit dans leur version féminine, soit dans une des deux versions épiciènes. Il est important de noter que chaque participante et participant ne lisait les textes que sous *une* forme. L’ordre de présentation des textes, donc des professions, était aléatoire. Le test se déroulait sur un ordinateur où les sept parties du texte défilaient une à une. Pour passer d’une partie à l’autre, les participantes et participants devaient simplement presser la barre espace sur le clavier devant eux. Les temps pris pour lire chaque partie étaient mesurés. Les phrases cibles principales étaient les trois phrases dans lesquelles apparaissent

les noms de profession. La première phrase cible correspondait à la première phrase du texte, la deuxième phrase cible correspondait à la troisième partie du texte et la troisième phrase cible correspondait à la cinquième partie du texte. Concernant les questions qui faisaient suite aux textes, des réponses possibles étaient proposées à l'écran. Chaque réponse était associée à une couleur, qui était reprise sur une touche du clavier. Le clavier avait neuf touches spécifiques de couleur. Toutes les touches/couleurs n'étaient pas nécessaires à toutes les questions, certaines questions ne faisant appel qu'à deux touches, par exemple *oui* (touche blanche) et *non* (touche noire). Ces modalités étaient expliquées aux participantes et participants avant de débiter l'expérience, et un petit entraînement leur était proposé afin de se familiariser avec la tâche.

A la suite des huit questions, la phrase *Pressez la barre espace pour la suite* apparaissait à l'écran. Si une participante ou un participant le voulait, elle ou il pouvait prendre une pause. Pour terminer, les participantes et participants devaient répondre à un petit questionnaire composé de cinq questions. Pour les quatre premières questions portant sur la valorisation des métiers, les participantes et participants devaient répondre sur une échelle allant de 1 = « pas du tout » à 7 = « beaucoup », pour la dernière, nous leur demandions d'estimer le pourcentage de femmes qui, selon eux, exercent les différentes professions citées dans les textes.

Résultats

Dans cette expérience, nous avons deux hypothèses : la première stipulait que même si nous observions un effet de ralentissement au premier contact d'une profession écrite sous une forme épïcène ou féminine, nous devions observer un effet d'habituation rapide. La seconde hypothèse stipulait que l'effet de ralentissement devait être plus important dans les conditions *épïcène I* et *féminine*. Bien que n'étant pas le but principal de cette étude, nous

voulions également examiner la possibilité que la féminisation des différentes professions provoquait une dévalorisation de celles-ci.

Analyse des temps de lecture

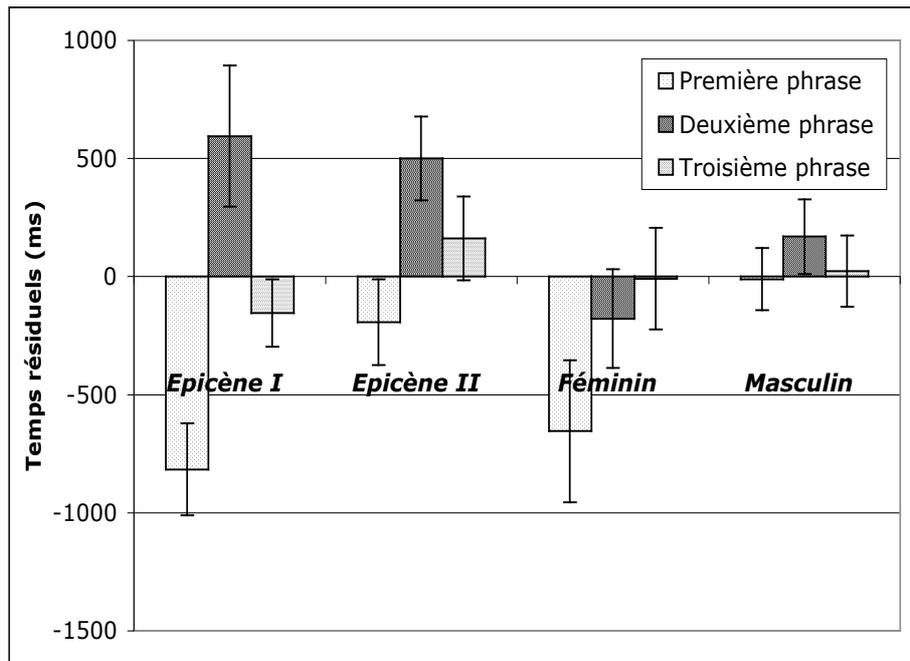
Avant d'analyser les résultats, nous avons effectué une transformation des temps de lecture, inspirée de Trueswell, Tanenhaus et Garnsey (1994), ceci pour tenir compte des longueurs différentes des phrases dites cibles. Pour chaque participante et participant, nous avons calculé une droite de régression du temps de lecture par rapport à la longueur des phrases. Dans ce calcul, la droite de régression correspond à une représentation de la vitesse moyenne de lecture de chaque participant et participante (ce que nous pourrions appeler familièrement une « vitesse de croisière »). Ensuite, pour chaque temps de lecture des participantes et participants, nous avons calculé le temps résiduel en soustrayant le temps de lecture observé du temps prédit par la régression. Comme cela, nous pouvons ainsi savoir si la personne a accéléré ou ralenti par rapport à sa vitesse habituelle. Un temps résiduel négatif signifie que le lecteur ou la lectrice a lu la phrase plus lentement que le prédit la droite de régression. Nous avons ensuite effectué l'analyse statistique sur les temps résiduels. Nous avons également éliminé, pour chaque participant et participante, les temps résiduels de plus ou moins 2.5 écart-type et les avons remplacés par la moyenne des temps résiduels de la condition dans laquelle se trouvait le temps extrême. Ces temps représentaient 2.78% des temps résiduels.

La Figure 1 montre les différents temps résiduels moyens en fonction des formes grammaticales et de la position des noms de métiers. Pour tester nos hypothèses, nous avons, en référence à Brauer et McClelland (2005), effectué deux analyses de contrastes. La première analyse visait à évaluer un ralentissement de la phrase initiale par rapport à la deuxième et troisième phrase, et la seconde analyse visait à montrer que le ralentissement de la vitesse de lecture était plus important tout d'abord dans les conditions *épicène I* et *féminine* de la

variable *langage*. Pour la première analyse, nous avons effectué des contrastes simples. Ceux-ci, comme nous l'attendions, ont révélé une différence significative entre la vitesse de lecture de la première phrase et de la deuxième phrase ($F(1,35) = 15.94, p < .001$), et une différence significative entre la vitesse de lecture de la première phrase et de la troisième phrase ($F(1,35) = 15.94, p < .001$). Pour la seconde analyse, spécifique à la première phrase uniquement, nous avons créé trois contrastes orthogonaux, comme conseillé par Brauer et McClelland (2005). Pour que ces résultats soient pertinents, notre premier contraste (Contraste A) devait être significatif et les deux autres (Contrastes B & C), expliquant la part restante de variance, ne devaient pas être significatif. L'hypothèse que nous avons précédemment avancée correspond au Contraste A (-1, -0.5, -1, 2.5 pour *épïcène I*, *épïcène II*, *féminin*, *masculin*). Deux contrastes orthogonaux ont ensuite été créés (1, -1, -1, 1 et -1, -1, 1, 1). Comme attendu, l'analyse a montré que le Contraste A était significatif ($t(35) = 2.58 ; p < .05$), alors que les deux autres ne l'étaient pas. Cette analyse nous a donc confirmé un ralentissement plus important dans les formes *épïcène I* et *féminine* que dans la forme *épïcène II* et dans la forme *masculine*.

A priori, le ralentissement de la première phrase par rapport aux deux autres phrases peut être dû à deux effets. Premièrement, ce ralentissement peut être dû à la position initiale de la phrase, effet mis en avant par Gernsbacher (1997) notamment. Si cet effet est le facteur explicatif, il devrait également être présent dans les autres conditions, et, selon notre seconde analyse, il ne l'est pas. Cette différence entre les conditions doit donc être imputée à une autre cause, comme celle de la lourdeur possible engendrée par la féminisation du langage.

Figure 1. Temps résiduels moyens de la vitesse de lecture des différentes phrases en fonction de la forme grammaticale (*langage*) des noms de métiers intégrés dans les phrases. Mean reading residual times as a function of the grammatical form of the role names.



De manière générale, nous pouvons conclure qu'un certain ralentissement a lieu lors de la première rencontre du nom de métier sous la forme *féminine* ou *épicène* (particulièrement *épicène I*), mais que ce ralentissement, conformément à nos hypothèses, est de courte durée.

Dévalorisation des métiers due à la féminisation de leur noms

Pour évaluer la dévalorisation possible des métiers en fonction de la variable *langage*, nous avons quatre questions. Avant d'analyser les quatre questions de manière individuelle, nous avons évalué les corrélations entre les différentes questions. Seules les questions de difficulté (*physique* et *mentale*) corrélaient ($r = .41$; $p < .05$). Nous avons donc décidé d'analyser ces deux questions ensemble, en prenant, pour chaque participante et participant, une moyenne des scores (réponses) des deux questions.

La première question, *A votre avis, combien gagnent les [noms de métiers] ?* n'a montré aucun patron de dévalorisation significatif. Une ANOVA 4 (*langage*) X 2 (*sexe*) n'a montré aucun effet principal du facteur *langage* ($F(3,31) = 0.22$, ns.), du facteur *sexe* ($F(1,31) = 3.39$, ns.), ni d'effet interaction ($F(3,31) = 0.91$, ns.), ne serait-ce que tendanciel. Ainsi, dans

la présente étude, la féminisation n'a pas eu un impact sur la valorisation ou dévalorisation des métiers.

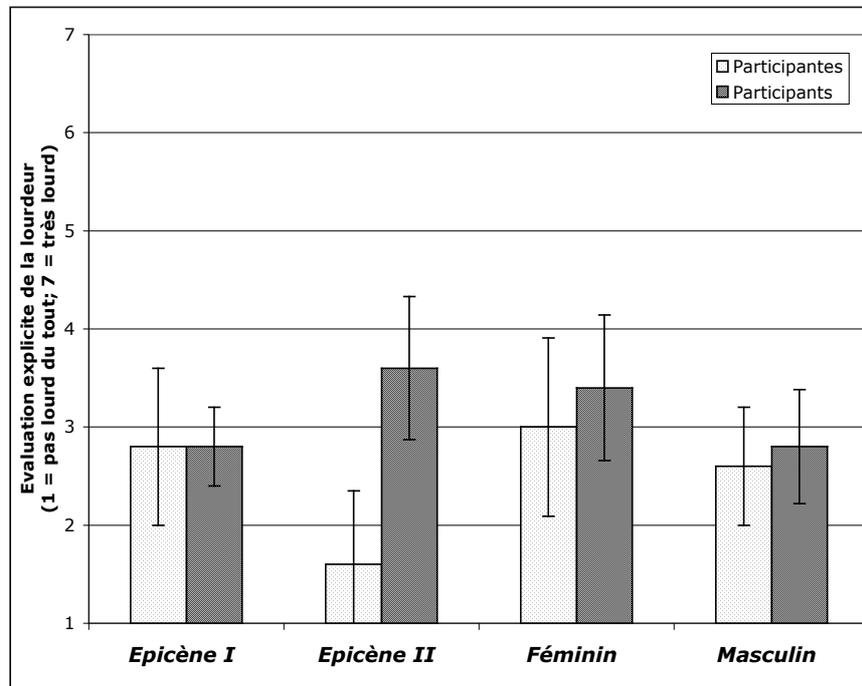
La deuxième question : *A votre avis, combien d'années de formation faut-il pour devenir [noms de métier] ?* Comme pour la première question, celle-ci n'a également fait émerger aucune indication de dévalorisation. Une ANOVA 4 (*langage*) X 2 (*sexe*) n'a montré aucun effet principal du facteur *langage* ($F(3,31) = 1.85$, ns.), du facteur *sexe* ($F(1,31) = .00$, ns.), ni d'effet interaction ($F(3,31) = 0.19$, ns.), ne serait-ce que tendanciel.

La troisième question visait à évaluer la représentation qu'avaient les participantes et participants de la difficulté physique des métiers (*A combien estimez-vous la difficulté physique de [nom de métier] ?*) et la quatrième question leur difficulté mentale (*A combien estimez-vous la difficulté mentale de [nom de métier] ?*). Comme indiqué précédemment, nous avons, pour chaque participant et participante, calculé une moyenne des scores des deux questions. Bien qu'il y ait eu un effet du facteur *sexe* ($F(3,31) = 9.25$, $p < .05$), indiquant que seules les participantes ont évalué les métiers comme étant plus difficiles, aucun effet du facteur *langage* ($F(3,31) = 0.54$, ns.), ni d'effet d'interaction ($F(3,31) = 0.481$, ns.) n'a été trouvé.

Questions explicites sur la lourdeur, l'ennui, l'agréabilité et la cohérence des textes

Après avoir passé l'expérience, les participantes et participants devaient répondre à cinq dernières questions. La première portait sur la lourdeur des textes qu'elles et ils venaient de lire (*Avez-vous trouvé les textes que vous venez de lire lourds ?*). Bien que nous ayons trouvé un effet de lourdeur grammaticale lors de la lecture des premières phrases, ceci plus particulièrement pour les conditions *épïcène I* et *féminine*, les participantes et participants dans ces mêmes conditions (voir Figure 2) n'ont pas estimé les textes lourds (tous les $F < 1.00$ & ns.).

Figure 2. Réponses moyennes à la question *Avez-vous trouvé les textes que vous venez de lire lourds ?* en fonction de la forme grammaticale des noms de métiers et en fonction du sexe des participants et participantes. Mean scores to the question *Did you find these texts difficult (heavy) to read ?* as a function of the grammatical form and of the sex of the participant.



Nous ne présentons pas les analyses des trois autres questions qui suivaient étant donné qu'aucune différence due au langage n'a été trouvée. Notons tout de même deux effets principaux du facteur sexe – effets que l'on pourrait qualifier d'imbriqués – même si leur interprétation dépasse le cadre de cet article. Le premier effet ($F(1,31) = 4.81, p < .05$) est à la question : *Ces textes vous ont-ils parus ennuyeux?* ($M_{\text{femmes}} = 1.73 ; ET_{\text{femmes}} = 1.59 ; M_{\text{hommes}} = 2.49 ; ET_{\text{hommes}} = 1.34$), et le second effet à la question (même échelle): *Ces textes vous ont-ils parus agréables?* ($M_{\text{femmes}} = 4.47 ; ET_{\text{femmes}} = 1.57 ; M_{\text{hommes}} = 3.15 ; ET_{\text{hommes}} = 1.35$). Ainsi, les participantes de cette étude ont dit trouver les textes moins *ennuyeux* et plus *agréables* que les participants.

Discussion

Notre première intention était de vérifier si, comme le prétendait l'Académie française pour justifier l'absence de féminisation des noms de professions, l'utilisation des noms de métier au masculin et au féminin dans un texte « gêne considérablement » la lecture. Pour ce faire, nous voulions donc voir si le fait de féminiser des textes avait un effet sur la vitesse de lecture, que nous avons considérée comme indice de lourdeur. Précisons encore que nous nous sommes exclusivement intéressés à l'effet de lourdeur sans investiguer l'effet de la féminisation sur la *représentation automatique du groupe*.

Dans la présente étude, nous avons émis l'hypothèse que si les phrases contenant des noms de métiers au féminin ou dans leur version épïcène (principalement *épïcène I*) étaient plus *lourdes* que les phrases contenant des métiers uniquement au masculin (dit *générique*), les participantes et participants devraient alors manifester un ralentissement de lecture à leur rencontre. Conformément à notre hypothèse, les résultats de notre étude montrent que même si ce ralentissement est effectivement présent en début de texte, il disparaît dès la deuxième occurrence du nom de métier. Bien que notre hypothèse relative à la vitesse de lecture est basée sur deux explications possibles (*processus d'activation* ou *effet de surprise*), cet effet de ralentissement en début de texte peut être interprété différemment. Miall et Kuiken (1994) ont montré que les lectrices et lecteurs sont généralement plus lents en début de texte. Nous pouvons toutefois écarter cette interprétation, car dans notre étude, le ralentissement ne se manifeste pas dans les premières phrases des quatre versions de textes (il n'est pas observé dans la version *masculine*).

Comme cela a été dit précédemment, en ce qui concerne les textes au féminin et aux formes épïcènes (particulièrement à la forme *épïcène I*), la lecture retrouve un rythme standard dès la deuxième occurrence. Nous pouvons donc affirmer que l'habitation aux formes épïcènes est très rapide. Il est à noter que les participantes et participants de cette étude

sont exclusivement des étudiantes et étudiants. Nous pouvons ainsi souligner qu'elles et ils représentent une population habituée à la lecture de manière générale et, de plus, relativement bien exposée – ou devant l'être – à des rédactions féminisées. Cette information nous oblige à relativiser les interprétations de nos résultats concernant la vitesse d'habituement aux textes féminisés. La vitesse d'habituement est en effet une notion difficilement généralisable ; elle dépend vraisemblablement de différents facteurs tels que l'exposition aux textes rédigés de manière épïcène, la fréquence de lecture, l'âge ou encore l'intérêt des personnes concernées. Nous devons donc formuler notre conclusion ainsi : même si l'habituement au langage épïcène entraîne un rythme de lecture standard, la vitesse d'habituement dépend de plusieurs facteurs dont l'identification dépasse le cadre de notre étude. L'identification de ces facteurs fait présentement l'objet de différents travaux en cours dans notre laboratoire.

A l'instar de Lorenzi-Cioldi (1997), nous nous sommes également intéressés à la notion de prestige des professions et à leur possible dévalorisation induite par la féminisation de leur nom. Rappelons que nous voulions savoir si les professions présentées sous forme épïcène et féminine étaient moins valorisées que lorsqu'elles étaient présentées au masculin. Les questions que nous avons posées pour évaluer la dévalorisation des différentes professions se rapportaient au salaire, aux années de formation et à la difficulté (physique et mentale) estimée de chaque profession. Selon les réponses données par les participantes et les participants, la féminisation des noms de métier n'a pas d'influence sur la valorisation ou la dévalorisation des métiers en question.

En conclusion, nous pouvons affirmer que la féminisation des noms de métier n'influence pas la valeur qui leur est accordée ni ne pose de problème de lecture. Cette seconde remarque va ainsi à l'encontre des craintes avancées par l'Académie française. Quant à l'affirmation de l'Académie française considérant la féminisation du langage comme « n'apportant aucune information supplémentaire », il nous faut encore insister sur les

différentes études présentées précédemment (ex., Gabriel et al., 2006 ; Gygax et al., 2006 ; Chatard et al., 2005) ; elles ont montré que la forme grammaticale des noms de métiers (ou noms de rôle), avait une influence sur la façon dont les lectrices et lecteurs, adultes et enfants, se représentaient ces noms de métiers. Plus spécifiquement, l'utilisation unique du masculin, sensé représenté une forme *générique*, biaise la représentation du genre en défaveur des femmes.

Bibliographie

- Académie française (2002). *Féminisation des noms de métiers, fonctions, grades et titres*.
Retrieved May 24, 2005, from <http://www.academie-francaise.fr/actualites/feminisation.asp>
- Bates, E., Devescovi, A., Hernandez, A., & Pizzamiglio, L. (1996). Gender priming in Italian. *Perception & Psychophysics*, 85(7), 992-1004.
- Baudino, C. (2001). *Politique de la langue et différence sexuelle : la politisation du genre des noms de métier*. Paris : L'Harmattan.
- Brauer, M., & McClelland, G. (2005). L'utilisation des contrastes dans l'analyse des données: Comment tester des hypothèses spécifiques dans la recherche en psychologie? *L'Année Psychologique*, 105(2), 273-305.
- Chatard, A., Guimond, S. & Martinot, D. (2005). Impact de la féminisation lexicale des professions sur l'auto-efficacité des élèves : une remise en cause de l'universalisme masculin ? *L'Année Psychologique*, 105, 249-272.
- Colé, P. & Segui, J. (1994). Grammatical incongruence and vocabulary types. *Memory & Cognition*, 22, 387-394.
- Flaherty, M. (2001). How a language gender system creeps into perception. *Journal of Cross-Cultural Psychology*, 32(1), 18-31.
- Gabriel, U., Gygax, P., Sarrasin, O., Garnham, A., & Oakhill, J. (2006). *Au-pairs are rarely male: Role names' gender stereotype information across three languages*. Manuscript en préparation.
- Gabriel, U. & Mellenberger, F. (2004). Exchanging the generic masculine for gender-balanced forms: the impact of context valence, *Swiss Journal of Psychology*, 63(4), 273-278.
- Garnham, A., Oakhill, J., & Reynolds, D. (2002). Are inferences from stereotyped role names

- to characters' gender made elaboratively? *Memory & Cognition*, 30(3), 439-446.
- Gernsbacher, M. A. (1997). Two decades of structure building. *Discourse Processes*, 23, 265-304.
- Gygax, P., Gabriel, U., Sarrasin, O., Oakhill, J., & Garnham, A. (2006). *There is no GM in French and German: When beauticians, musicians and mechanics are all men*.
Manuscrit soumis.
- Lorenzi-Cioldi, F. (1997). Professions au masculin et au féminin : un moyen terme entre le masculin et le féminin? *Revue Internationale de Psychologie Sociale*, n° 2, 135-152.
- Madson, L. & Hessling, R. M. (1999). Does alternating between masculine and feminine pronouns eliminate perceived gender bias in text ? *Sex Roles*, 41, 559-575.
- Miall, D. S., & Kuiken, D. (1994). Foregrounding, defamiliarization, and affect - response to literary stories. *Poetics*, 22(5), 389-407.
- Rousseau, J. (1998). *Madame la ministre" la féminisation des noms en dix questions*.
Retrieved May 24, 2005, from <http://www.ciep.fr/chroniq/femi/fem.pdf>
- Rayner, K. (1998). Eye movements in reading and information processing: 20 years of research. *Psychological Bulletin*, 124(3), 372-422.
- Stericker, A. (1981). Does This "He or She" Business Really Make a Difference ? The Effect of Masculine Pronouns as Generics on Job Attitudes. *Sex roles*, 7, 637-641.
- Trueswell, J. C., Tanenhaus, M. K., & Garnsey, S. M. (1994). Semantic influences on parsing - Use of thematic role information in syntactic ambiguity resolution. *Journal of Memory and Language*, 33(3), 285-318.

Note des auteurs

Nous remercions Sandrine Moeschler pour sa contribution à l'élaboration de cet article.

ANNEXE I : Les différents textes utilisés, ici sous la forme épïcène II. Les professions apparaissent ici en caractères gras, mais dans l'expérience, elles sont écrites normalement.

Les maçon-ne-s construisent, transforment et rénovent des maisons d'habitation, des bâtiments administratifs ou industriels. Leur gamme d'activités est large et variée; elle va des travaux de terrassement au ravalement de façades. Ils-elles doivent installer le chantier, poser les barrières et la signalisation pour assurer la sécurité. **Les maçon-ne-s** doivent également lire les plans fournis par les autres personnes de la profession, préparer le terrain pour l'implantation du bâtiment et fixer les piquets de repérage. Dans certains cas, ils-elles doivent étayer les tranchées pour éviter les éboulements. Ils-elles construisent des coffrages pour murs, dalles et piliers. **Les maçon-ne-s** y posent avec précision les aciers d'armature en se référant aux plans fournis par les autres personnes de la profession et les fixent. Ils-elles doivent être aptes à travailler de façon indépendante et en équipe. Ils-elles doivent être attirés par le travail manuel et les activités de plein air et doivent avoir une bonne résistance physique.

Le rôle **des avocat-e-s** est de conseiller à la fois les particuliers et les entreprises et ce dans tous les domaines du droit. Ils-elles rédigent ou vous assistent lors de la rédaction d'actes sous seing privés ne nécessitant pas le recours à des notaires: actes commerciaux et civils. **Les avocat-e-s** vous reçoivent pour des consultations juridiques au cours desquelles ils-elles peuvent vous donner des conseils sur les sujets qui vous préoccupent. Ils-elles peuvent prévenir une action en justice en trouvant des solutions amiables aux conflits dans lesquels vous êtes partie. Lors d'un procès, **les avocat-e-s** représentent et défendent vos intérêts tant en première instance qu'en appel. En matière pénale, ils-elles interviennent pour défendre les personnes soupçonnées d'une infraction ou pour représenter les intérêts des victimes, tout au

long de la procédure. Ils-elles peuvent être choisis en fonction de leur spécialité ou peuvent être commis d'office.

Les pharmaciens-ne-s sont des professionnels de la santé responsables de l'utilisation optimale des médicaments. Ils-elles dispensent des soins pharmaceutiques en visant à identifier, à solutionner et à prévenir les problèmes reliés au traitement des maladies (ou à leur prévention) par l'usage de médicaments. **Les pharmaciens-ne-s** veillent à ce que les meilleurs soins pharmaceutiques soient prodigués, de la façon la plus efficace et la plus adéquate possible. Ils-elles peuvent avoir différents champs de spécialisation. Ils-elles peuvent d'une part offrir leurs services en travaillant à leur compte. **Les pharmaciens-ne-s** en hôpital, d'autre part, remplissent les ordonnances, vendent les médicaments et offrent un service de consultation. Ils-elles peuvent participer à la recherche, au développement et à la fabrication de produits pharmaceutiques. Pour exercer cette profession, ils-elles doivent présenter des aptitudes pour les sciences, le sens des responsabilités, de la créativité et des aptitudes pour la communication.

Au service des personnes en matière de santé, **les infirmiers-ères-s** assument la responsabilité de l'ensemble des soins infirmiers que requièrent : la promotion de la santé, la prévention de la maladie, les soins aux malades. Ils-elles aident les personnes soignées à maintenir et recouvrir leur indépendance et leur autonomie autant que possible. **Les infirmiers-ères-s** aident les personnes à développer leur potentiel de santé, à soulager leur souffrance, à vivre leurs derniers moments. Ils-elles planifient et réalisent les soins. Ils-elles appliquent les traitements ainsi que les examens prescrits par les médecins. **Les infirmiers-ères-s** doivent également observer l'évolution des personnes et gérer leurs dossiers. Ils-elles informent les personnes soignées et leur entourage, et coordonnent les soins avec d'autres personnes de la profession.

Pour exercer cette profession, ils-elles doivent présenter un attrait pour les relations humaines et le domaine médical, le sens des responsabilités et apprécier le travail en équipe.

Les personnes qui veulent s'embellir se rendent chez **les esthéticien-ne-s**. Ceux/celles-ci les aident à se mettre en valeur et à conserver aussi longtemps que possible un aspect physique agréable. Dans un cadre de confort et détente, ils-elles prodiguent des soins esthétiques et donnent des conseils sur l'hygiène de vie. **Les esthéticien-ne-s** examinent la peau, en déterminent le type et appliquent les produits adéquats. Ils-elles établissent, d'entente avec les personnes, les soins à appliquer. Ils-elles prodiguent les soins du visage et/ou du buste (massage facial, maquillage, teinture des cils et des sourcils). **Les esthéticien-ne-s** pratiquent l'épilation à la cire ou électrique. Ils-elles s'occupent des manucures, du remodelage et de la pose de faux ongles ainsi que de la beauté des pieds. Leur rôle consiste à effectuer les soins en expliquant les différentes étapes et l'action des produits utilisés. Ils-elles donnent à la clientèle des conseils pour se donner un aspect agréable (coiffure, maquillage, habillement).